

Sécurité Incendie.IDF
6 rue du Bois Sauvage
91000 EVRY
☎ 01.64.98.13.13
N° de déclaration d'activité : II 9106776 91
Mail: securiteincendie.idf@gmail.com
Site web : www.formation-securite-91.com



Equivalence SSIAP3, Chef des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (34h00, 10 personnes maximum)

1. Prérequis

Etre Titulaire du PRV2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 ou de l'attestation du Ministre en charge de la sécurité civile.

2. Contenu et découpage horaire

a. 2^{ème} partie : La sécurité incendie et les bâtiments (7 heures)

- Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant

b. 4^{ème} partie : Gestion des risques (11 heures)

- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

c. 7^{ème} partie : Le management de l'équipe de sécurité (8 heures)

- Le code du travail applicable aux salariés
- Notion en droit civil et droit pénal

d. 8^{ème} partie : Le budget du service de sécurité (8h00)

- La réalisation des budgets
- La fonction achat
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

3. Evaluation des connaissances en cours de stage

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie.

4. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique comportant les modules de formation. Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation (manipulation extincteurs, RIA...). Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire. Des vidéos sur l'incendie et sur les particularités des ERP et IGH seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.